

# CEMAJ – Colloque LAVI

*Atelier 3: Ethique de l'avocat  
mandataire d'une victime  
Catherine Jaccottet Tissot*



# Les honoraires du défenseur

## LAVI

- ▶ *Honoraires d'avocat et dépens pénaux*
- ▶ *Calcul des honoraires au tarif de l'AJ ?*
- ▶ *Sort des honoraires non couverts par la décision du juge pénal*
- ▶ *Frais d'avocats justifiés et non justifiés*
- ▶ *La dernière jurisprudence du TF*



# Les honoraires selon la nLAVI

- ▶ *Article 13 al. 3 LAVI: aide à plus long terme fournie par des tiers*
- ▶ *Article 14 LAVI: aide juridique appropriée*
- ▶ *Article 16 LAVI: contribution aux frais*



# La victime mineure (1)

- ▶ *Le défenseur LAVI et le curateur de représentation*
- ▶ *Coordination des dispositions relatives à l'AJ, à la rémunération du curateur et à l'indemnisation du défenseur LAVI*



## La victime mineure (2)

- ▶ *Comment apprécier la divergence d'intérêts avec le détenteur de l'autorité parentale ?*
- ▶ *Les impératifs de protection de l'enfant et la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant*



# Qualité de victime et présomption d'innocence

- ▶ *Ethique émotionnelle, culture thérapeutique*
- ▶ *Ethique du rappel de la loi et de l'infliction des sanctions*
- ▶ *Victimisation secondaire, suspension du travail de deuil*
- ▶ *La souffrance n'est pas une preuve du traumatisme*



# La victimophilie et ses risques

- ▶ *Comment le défenseur LAVI peut-il prévenir la victimisation secondaire ?*
- ▶ *Quelle influence a-t-il sur le « temps judiciaire » ?*



# Les voies de la conciliation et de la médiation

- ▶ *Pour quelles situations ?*
- ▶ *Quand les proposer ?*
- ▶ *Quand les exclure ?*



# La médicalisation du procès pénal et ses risques

- ▶ *Protection des droits de la personnalité de la victime et preuve du dommage*
- ▶ *La preuve du tort moral*
- ▶ *Accès des parties aux dossiers médicaux*



# Communication du dossier

## Les risques à éviter

- ▶ *La sur-protection de la victime*
- ▶ *La banalisation des pièces (en particulier des rapports d'expertise médicales et certains p-v d'audition)*



Place à la discussion !

*Autres préoccupations ?*

*Autres débats ?*

